

FICHE PROGRAMME

MANAGEMENT DE LA SECURITE

Référence : PR10010

AUDIT REGISTRES & DOCUMENTS REGLEMENTAIRES

Description :

Les textes législatifs et réglementaires définissent pour tout employeur, à partir de 1 salarié, une obligation de tenue de registres et documents en matière de gestion du personnel, d'hygiène de santé et de sécurité à la disposition de l'inspection du travail.

Durée et rythme : A définir

Effectif : A définir

Format :

Présentiel

Documents Obligatoires :

1. Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) *depuis le 5 Novembre 2001*
2. Fiche Entreprise (Médecin du Travail) *depuis le 11 Juillet 2014*
3. Registre de Suivi des Equipements de Travail *depuis le 24 Juin 2004*
4. Notices de poste *depuis le 7 Mars 2008*
5. L'Inventaire et l'Evaluation des Produits Dangereux *depuis le 7 Mars 2008*
6. Plan de Prévention de Co activité *depuis le 20 Février 1992*
7. Protocole de Sécurité livraison *depuis le 20 Février 1992*
8. Permis Feu *depuis le 19 Mars 1993*
9. Les consignations et déconsignations *depuis le 19 Mars 1993*
10. Les autorisations *depuis le 2 Décembre 1998*
11. Les affichages obligatoires *depuis le 26 Juin 2014*
12. Le livret d'Accueil du nouvel embauché *depuis le 15 Avril 2008*
13. Registre Public d'Accessibilité (Etablissement Recevant du Public) *depuis le 31 Septembre 2017*

Qualité du/des auditeurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer

Expérience dans les domaines : Hygiène, Santé et Sécurité au travail.

Savoir-faire : professionnalisme.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Mise à jour :

L'ensemble des documents obligatoires et des exigences évoluent très régulièrement nécessitant des mises à jour très fréquents.

Sanction :

La majorité des documents et registres réglementaires est soumise à des amendes de classe 5 en cas d'absence, ou de non actualisation, soit 1500€ par document manquant.

Tarif : nous consulter